

**République de Côte d'Ivoire
Union – Discipline - Travail**



Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
(ENSEA)



Communication :

**Capital humain et insertion des jeunes sur le marché du travail : Cas de la
commune d'Aboisso: (Côte d'Ivoire)**

Rédigée par :

CAMARA Ibrahima

&

M. ZANOU Benjamin

Ingénieur Statisticien Economiste

Statisticien -Enseignant

2011

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
INTRODUCTION	5
<i>Chapitre 1 : Cadre conceptuel et brève revue de littérature.....</i>	<i>7</i>
1- <i>Notion de capital humain et insertion sur le marché du travail</i>	<i>7</i>
2- <i>Littérature relative au capital humain et à l'insertion des jeunes sur le marché du travail.....</i>	<i>9</i>
<i>Chapitre 2 : Données et aspects méthodologiques.....</i>	<i>12</i>
1- <i>Contexte et données</i>	<i>12</i>
2- <i>Aspects méthodologiques.....</i>	<i>13</i>
<i>Chapitre 3 : Situation économique des jeunes de la commune d'Aboisso</i>	<i>17</i>
1- <i>Population active</i>	<i>17</i>
2- <i>Les actifs occupés.....</i>	<i>17</i>
3- <i>Situation de chômage des jeunes</i>	<i>23</i>
<i>Chapitre 4 : Résultats empiriques et perspectives</i>	<i>28</i>
1- <i>Rôle spécifique du capital humain dans la situation des jeunes face à l'emploi.....</i>	<i>28</i>
2- <i>Rôle spécifique du capital humain dans la formation des revenus mensuels des jeunes en emploi.....</i>	<i>30</i>
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	33
ANNEXES.....	36
TABLE DES MATIERES.....	40

SIGLES ET ABBREVIATIONS

AGEPE :	Agence Nationale pour la promotion de l'emploi
BIT :	Bureau International du Travail
CDD :	Contrat à Durée Déterminée
CDI :	Contrat à Durée Indéterminée
CIST :	Conférence internationale des statisticiens du travail
ENSEA :	Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée
ESES10 :	Enquête Socioéconomique et Santé de la Reproduction 2010
INS :	Institut National de la Statistique
INSEE :	Institut National de Statistique et des Etudes Economiques
OCDE :	Organisation de Coopération et de Développement Économique
PAS:	Programmes d'Ajustement Structurel
ROC:	Receiver Operating Characteristic
SMIG :	Salaire minimum interprofessionnel Garanti

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition (en %) des actifs occupés par milieu de résidence selon le sexe	18
Tableau 2 : Répartition du niveau d'instruction de la population active occupée selon certaines caractéristiques de l'emploi	20
Tableau 3 : Résultats des estimations liés au niveau d'instruction dans les deux modèles	29
Tableau 4 : Estimation du modèle probit binaire, coefficients, effets marginaux.....	38
Variable expliquée : Situation des jeunes face à l'emploi	38
Tableau 5 : Estimation du modèle logit ordonné généralisé, coefficients, ratios de chances et effets marginaux.....	39

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Taux d'emploi (en %) selon le niveau d'instruction	21
Graphique 2 : Taux d'emploi (en%) par milieu de résidence selon le niveau d'instruction	21
Graphique 3 : Taux d'emploi (en%) par sexe selon le niveau d'instruction	22
Graphique 4 : Taux d'emploi (en%) par groupe d'âge selon niveau d'instruction.....	23
Graphique 5 : Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction (en %)	24
Graphique 6 : Répartition (en %) des types d'emplois désirés selon le niveau d'instruction	25
Graphique 7 : Taux de chômage (en%) selon le niveau d'instruction	25
Graphique 8 : Taux de chômage par milieu de résidence selon le niveau d'instruction.....	26
Graphique 9 : Taux de chômage par sexe selon le niveau d'instruction	26
Graphique 10 : Taux de chômage (%) par tranche d'âge selon le niveau d'instruction	27
Graphique 11 : Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'instruction le plus élevé	33
Graphique 12 : Répartition (en %) des jeunes par niveau d'instruction selon le milieu ³⁷ de résidence.....	37

INTRODUCTION

Depuis le début des années 1990, la Côte d'Ivoire connaît une crise socioéconomique et politique à rebondissement. Ce qui n'est pas fait pour améliorer la situation de l'emploi au niveau du pays en particulier chez les jeunes. Malgré les investissements en faveur d'un programme d'éducation visant à améliorer la formation des jeunes les rendant aptes à s'insérer sur le marché du travail, le constat reste encore préoccupant. En effet, le nombre de chômeurs détenteurs d'un diplôme d'études supérieures ne cesse de croître. Entre 1998 et 2002, les jeunes ayant un diplôme du supérieur ou au moins le baccalauréat représentaient un peu plus de 15% des chômeurs de la ville d'Abidjan (BOMISSO, 2008). Cette situation de chômage doit retenir l'attention des gouvernants sinon elle peut être une source de frustration chez les jeunes et constituer ainsi un facteur de déstabilisation sociale, de tension au sein de la société. Des pays comme l'Afrique du Sud et le Kenya, ont été confrontés aux bandes de jeunes qui sèment la terreur dans certaines villes car ils n'ont pas pris des mesures adéquates pour sortir ces jeunes du chômage.

La théorie du capital humain nous enseigne qu'un niveau d'éducation élevé met les jeunes à l'abri du chômage. Cependant, en Côte d'Ivoire, une étude réalisée par l'Agence d'Etudes pour la Promotion de l'Emploi (AGEPE) sur les jeunes diplômés de la ville d'Abidjan (capitale économique de la Côte-d'Ivoire) révèle que le taux de chômage est plus élevé chez les jeunes détenteurs d'un diplôme d'études supérieures que chez ceux possédant un diplôme de niveau inférieur. En effet, ce taux va croissant, de 30,9 % en 1993 à 48,9 % en 2002. Et pourtant, tout le monde s'accorde qu'un bon niveau de résultats scolaires est propice à une vie active productive, ou à l'acquisition des qualifications nécessaires pour éviter le chômage.

Face à cette situation contradictoire et de chômage inquiétant, il est devenu nécessaire de mener des études en vue de répondre à des préoccupations sur la situation professionnelle des jeunes.

Objectifs

Cette présente étude vise à montrer le rôle spécifique du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail dans la commune d'Aboisso. En d'autres termes, il s'agit d'analyser l'impact du capital humain sur le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Hypothèses de recherche

Les hypothèses suivantes seront vérifiées tout au long de cette étude à partir des données de l'enquête socioéconomique et santé de la reproduction (ESES 2010) menée dans la commune en 2010.

H1 : Un niveau de capital humain élevé donne accès à des emplois stables.

H2 : Le capital humain influe positivement sur l'employabilité des jeunes sur le marché du travail

H3 : Les revenus mensuels des jeunes en emploi augmentent avec le niveau de capital humain.

Cadre de l'étude

Aboisso est une ville située dans le Sud-est de la Côte d'Ivoire à la frontière Ivoirio-ghanéenne à environ 120 Km d'Abidjan, la capitale économique. Au plan administratif, la localité d'Aboisso est à la fois un chef-lieu de commune, de sous-préfecture, de département et de région. Au plan commercial, pendant longtemps, Aboisso, grâce à sa situation privilégiée le long de la rivière Bia qui se jette dans la lagune à cet endroit, resta le point terminal des caravanes venant du nord pour échanger des marchandises avec les Européens ou les populations côtières. C'est également dans ses environs que furent créées en Côte d'Ivoire, les premières plantations de caféiers et de cacaoyers. Les cultures de rentes sont les principales activités économiques dans le département d'Aboisso.

Plan de l'étude

Dans la suite du travail, il sera défini dans un premier chapitre le concept du capital humain et certains concepts liés au marché du travail. Après avoir passé en revue, les controverses théoriques et empiriques autour du capital humain et de l'insertion sur le marché du travail, nous présenterons dans le deuxième chapitre le contexte et les données de même que le choix méthodologique qui sera également justifié. Le troisième chapitre fera l'objet de l'analyse des caractéristiques économiques des jeunes sur le marché du travail. Et avant de conclure, l'évaluation du rôle spécifique du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail sera l'objet du dernier chapitre.

Chapitre 1 : Cadre conceptuel et brève revue de littérature

Dans ce chapitre, certains concepts utiles pour notre étude seront abordés. Des études théoriques et empiriques se rapportant à cette étude seront également passées en revue.

1- Notion de capital humain et insertion sur le marché du travail

1-1- Notion de capital humain

Le concept de capital humain connaît plusieurs définitions provenant de différents auteurs. Traditionnellement, il est défini comme l'ensemble des savoirs, des aptitudes et des compétences individuelles. Mais d'autres tentatives de définitions ont été apportées. Ainsi :

- selon Becker¹, le capital humain renvoie principalement ou uniquement aux compétences que les individus peuvent faire valoir sur le marché du travail ;

- selon le lexique économique Dalloz², il désigne l'aptitude de l'individu à travailler. Il se compose principalement de l'éducation et de la santé. L'investissement en capital humain est l'ensemble des dépenses d'éducation et de santé destinées à accroître la productivité du travail ;

- selon un rapport de l'Organisation de Coopération et de Développement Economique³ (OCDE), le capital humain peut être défini comme désignant les connaissances, les qualifications, les compétences et autres qualités possédées par un individu et qui intéressent l'activité économique ;

- selon Gleizes (2000)⁴, le capital humain se définit comme l'ensemble des capacités productives qu'un individu acquiert par accumulation de connaissances générales ou spécifiques, de savoir-faire, etc.

Même si on a tendance à le limiter à l'éducation et aux compétences⁵, le capital humain est un concept large, prenant aussi en compte la santé et l'alimentation qui constituent certainement un aspect important et dont les insuffisances peuvent constituer un véritable obstacle à la capacité productive de la population.

1-2- Notion d'Insertion professionnelle

D'une façon plus large, on peut définir l'insertion professionnelle comme le processus conduisant à l'intégration d'une personne à un milieu de travail.

¹Gary Becker obtient en 1992 le prix Nobel d'Economie pour son développement de la théorie du capital humain. C'est grâce à lui que le concept sera approfondi et largement diffusé en 1964

² Lexique économique, Dalloz, 5^e édition,

³ OCDE (1998), *l'investissement dans le capital humain : Une comparaison internationale*, Paris

⁴ Cette définition est tirée du mémoire de MEDENON A., *Capital humain, fécondité et croissance en Afrique* (2005)

⁵ On considère généralement que le capital humain est formé de trois éléments : les compétences, les expériences et les savoirs qui, ensemble, déterminent une certaine aptitude de l'individu à travailler.

D'après Mansuy et al (2001)⁶, « le concept d'insertion professionnelle renvoie à un processus dynamique qui caractérise le passage du système éducatif à une position d'activité relativement stabilisée sur le marché du travail ». L'insertion commence dès lors qu'un individu consacre plus de temps à la recherche d'emploi ou à un emploi rémunéré plus ou moins stable qu'aux loisirs, aux études, etc. et prend fin lorsque celui-ci n'y accorde plus de temps. Elle ne se limite donc pas seulement au moment où l'individu accède à un emploi. Vincens⁷, dans ces différents travaux (Vincens, 1981, 1986, 1998), met l'accent sur la considération d'un emploi stable dans le processus d'insertion. En effet, selon cet auteur, le motif qui anime les individus dans leur processus d'insertion ne doit pas être lié uniquement à la nature du contrat ni à l'adéquation formation-emploi, mais doit être lié à un emploi stable lui permettant d'éviter le chômage. Ainsi, il juge que la fin du processus d'insertion est l'obtention d'un emploi qui procure à l'individu une autonomie financière et une probabilité de maintenir cette autonomie.

Parler de l'insertion professionnelle revient à parler d'un marché de travail sur lequel s'effectue cette insertion. Il convient donc avant tout de définir le terme marché du travail.

1-3- Marché du travail

Le marché du travail est le lieu où se rencontrent offre et demande de travail. Cette demande provenant d'un employeur représente le nombre d'emplois que celui-ci émet sur le marché du travail. L'offre, quant à elle, provient des travailleurs et correspond au nombre d'heures ou au volume de travail que ceux-ci sont disposés à offrir aux employeurs. Le marché du travail est donc un lieu où s'échange un bien, le travail, détenu par les travailleurs. A l'instar des autres marchés, il y existe une concurrence, mais entre l'offre et la demande de travail. Cette concurrence peut être parfaite : dans ce cas, employeurs et travailleurs négocient le taux de salaire. A contrario, ce taux de salaire peut être imposé par l'un des deux acteurs, l'on parlera alors de concurrence imparfaite.

Par ailleurs, le marché du travail peut aussi subir des déséquilibres se traduisant par des sous-emplois ou des suremplois de mains-d'œuvre. Ainsi, il est avant tout nécessaire de définir ce qu'est l'emploi.

1-4- Emploi

⁶ Cette définition est tirée de leur œuvre « *Transition entre le système éducatif et la vie active : chiffres clés sur la formation professionnelle dans l'union européenne* »

⁷ Professeur émérite de sciences économiques à l'université des Sciences sociales Toulouse 1. Il est conseiller scientifique du Céreq de 1970 à 1980 et membre de la Commission d'emploi du Vie Pla et de l'intergroupe formation-qualification. Egalement auteur de : *L'insertion professionnelle des jeunes, quelques réflexions théoriques, formation-emploi*, n°61, CEREP, France, 1998

Les personnes employées au sens du Bureau International du Travail (BIT) sont celles ayant travaillé pendant une durée quelconque, ne serait-ce qu'une heure, au cours d'une semaine dite de référence. Cette notion est différente de celle de l'emploi au sens du recensement de la population qui elle, concerne les personnes ayant déclaré avoir un emploi dans le formulaire du recensement.

De plus, d'autres notions telles que le chômage et la population active seront définies dans la suite du travail.

1-5- Quelques indicateurs du marché du travail

Pour mieux appréhender un phénomène ou une situation ou encore faire des comparaisons internationales, on se sert d'un indicateur qui mesure dans le temps et dans l'espace les progrès réalisés dans cette situation. C'est ainsi que le BIT, dans le souci d'évaluer le marché du travail a défini un certain nombre d'indicateurs clés qui lui permettent de cerner tous les contours du marché du travail. Certains d'entre eux notamment le taux d'emploi, le taux d'activité, le taux de chômage seront utilisés dans cette étude.

2- Littérature relative au capital humain et à l'insertion des jeunes sur le marché du travail

De nombreuses théories relatives à l'insertion sur le marché du travail stipulent que l'insertion des jeunes est déterminée par l'offre et la demande de travail qui sont les principaux déterminants des salaires. La théorie du capital humain, quant à elle, justifie d'une autre manière l'insertion sur le marché du travail. En effet, selon elle, la formation constitue un investissement ayant pour but l'accroissement des capacités productives d'un individu, ces dernières déterminant entièrement la qualification et la rémunération de l'emploi occupé. Pour T.Schultz et G.Becker (1964) et Becker (1993), la théorie du capital humain énonce que toute dépense susceptible d'améliorer le niveau de formation d'un individu augmente sa productivité, et par conséquent ses revenus futurs, d'où le nom de capital humain. Cette théorie accorde par conséquent un rôle important au capital humain dans l'insertion des jeunes sur le marché du travail. Cette importance est au cœur de nombreuses études empiriques réalisées.

Beaud et Pialoux (2003) cités par Duffour et Peretti (2008), pensent qu'au sortir du système scolaire, les jeunes à faible niveau d'instruction éprouvent d'énormes difficultés à trouver de l'emploi surtout qu'ils font de plus en plus face à une rude concurrence sur le marché du travail.

Nauze et Tomasin (2002) constatent que le diplôme diminue le risque de chômage, favorise l'accès à des emplois qualifiés et bien rémunérés. Ce constat est confirmé par les résultats de l'enquête Emploi

2001 de l'Institut National de Statistique et des Etudes Economiques (INSEE) de France. Selon ces résultats, la plupart des actifs ayant un niveau d'études élevé occupent des emplois qualifiés.

Ces premières études empiriques nous montrent que le capital humain, mesuré par le niveau d'instruction ou le niveau d'étude, joue un rôle prépondérant dans l'accès à l'emploi. Il permet de réduire le risque de chômage, donne accès à des emplois qualifiés et une rémunération plus importante. D'autres études se sont plutôt évertuées à montrer l'importance du capital humain dans le maintien de l'emploi dans la vie active.

Nauze et Tomasin (2002) ont montré à travers des indicateurs de mesure des liens diplôme-chômage, diplôme-qualification et diplôme-salaire que si le diplôme joue un rôle déterminant dans l'accès à un emploi surtout en début de carrière, il joue aussi avec persistance sur l'ensemble de la carrière salariale car le lien diplôme-salaire est très élevé quel que soit le niveau d'ancienneté.

Dans la même perspective, De La Fuente et Ciccone (2002) évoquent d'autres travaux empiriques qui ont confirmé le lien entre le capital humain et la productivité de l'entreprise. Leur étude montre qu'un capital humain élevé accroît la productivité et la compétitivité des travailleurs à long terme au sein des entreprises. Ce qui permet aux employés ayant un capital humain assez élevé de se maintenir aussi longtemps que possible en activité.

Charlot (2005) aboutit à la conclusion que l'employabilité s'améliore avec l'éducation surtout avec l'avancée de la technologie qui est de plus en plus exigée par les employeurs. Il ressort de cela que l'investissement dans le capital humain doit continuer tout au long du cycle d'activité pour maintenir une certaine stabilité sur le marché du travail.

Tous ces écrits empiriques montrent pour la plupart que le capital humain est déterminant dans la carrière professionnelle tant au début que pendant l'exercice de l'emploi.

Des études ont été aussi menées en Côte d'Ivoire pour mieux appréhender la situation des jeunes sur le marché du travail.

N'Gratier, dans une étude portant sur l'employabilité des jeunes en Côte d'Ivoire, analyse les causes de la précarité de l'emploi et aussi les obstacles à l'entrée de ces jeunes sur le marché du travail. Suite à cette analyse, il constate que le taux d'emploi est plus faible chez les personnes les plus instruites que chez les moins instruites. Ce constat est contradictoire à la théorie du capital humain.

Bomisso (2008) tente également d'appréhender la situation d'insertion professionnelle des diplômés du supérieur de la ville d'Abidjan. Une analyse descriptive de la situation de ces jeunes a ressorti que ceux qui ont des diplômes (BAC+3 et plus) ont des emplois stables. Aussi, les diplômés du niveau inférieur

(BAC+1&2) ont, pour la plupart, un salaire inférieur au salaire minimum inter croissance garantie (SMIG) contrairement à ceux qui ont le BAC+3 et plus. En fait, en tout point de vue, la situation des diplômés de niveau supérieur au BAC+2 est relativement meilleure à celle des diplômés de niveau BAC+1&2. Ces résultats confirment l'idée soutenue par la théorie du capital humain même si ceux-ci sont de loin la situation espérée par les jeunes.

Cependant, ces différentes études sur la situation des jeunes sur le marché du travail ivoirien ne s'intéressent pas véritablement à mettre en valeur le rôle spécifique du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail car une telle analyse nécessite la prise en compte à la fois des diplômés et des non diplômés.

Au terme de cette revue empirique, la conclusion majeure suivante semble se dégager : des niveaux d'instruction élevés sont associés non seulement à des salaires plus élevés, mais aussi à une employabilité relativement forte. Toutefois les études empiriques présentent des limites liées à la mesure du capital humain. En effet, la plupart de ces études limitent le capital humain au niveau d'étude atteint ou au niveau d'instruction qui ne sont en fait qu'une de ses composantes. Toutefois, dans cette étude, le capital humain sera également mesuré par le niveau d'instruction.

Chapitre 2 : Données et aspects méthodologiques

Ce chapitre porte essentiellement sur la présentation des données utilisées pour cette étude de même que sur les différentes méthodologies utilisées pour atteindre nos objectifs.

1- Contexte et données

Pendant les premières années de son indépendance, la Côte d'Ivoire a connu une croissance économique soutenue grâce à la hausse des cours du cacao et du café, produits dont le pays est respectivement le premier et le troisième producteur mondial. Cette situation a incité le gouvernement à entreprendre de vastes chantiers d'investissements agricoles et d'aménagement du territoire. Les résultats d'une telle politique a été la création de nombreux emplois, faisant de la Côte d'Ivoire l'eldorado pour bon nombre de ressortissants des pays de la sous-région Ouest africaine en quête d'emploi.

Parallèlement au progrès économique, la Côte d'Ivoire, conscient de son retard dans la formation des cadres, a entrepris des investissements dans l'éducation (environ 40% du budget national sont consacrés à ce secteur). Des infrastructures scolaires sont construites et le corps enseignant est privilégié par des écarts de salaire importants par rapport aux autres corps de la Fonction Publique. Les jeunes diplômés n'avaient pas de difficultés à trouver un emploi.

Mais, l'économie de plantation a montré des signes d'essoufflement à partir des années 1980, dus initialement à la détérioration des termes de l'échange. Devant l'insuffisance des recettes d'exportation pour la réalisation des investissements entrepris, le pays se voit dans l'obligation de recourir à l'endettement extérieur. Il entre alors dans des Programmes d'Ajustements Structurels (PAS). La mise en place de ces PAS a bouleversé la situation du marché du travail, en particulier, l'arrêt du recrutement automatique des jeunes diplômés dans la Fonction Publique. La situation de l'emploi surtout celle des jeunes se trouve ainsi affectée.

Dans la perspective de contribuer à une meilleure connaissance de la situation professionnelle des jeunes au cours de ces dernières décennies, l'Ecole Nationale Supérieure de Statistique et d'Economie Appliquée (ENSEA), avec l'appui financier de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA), a réalisé une enquête dénommée « Enquête socioéconomique et santé de la reproduction (ESES) » auprès des jeunes d'Aboisso (Sud-est de la Côte d'Ivoire). Il s'agit particulièrement de mieux cerner les difficultés liées à l'insertion professionnelle des jeunes.

Les données utilisées pour cette étude proviennent particulièrement du volet « insertion professionnelle des jeunes » de cette enquête et ont été collectées auprès des jeunes de la commune

âgés de 15 à 34 ans et n'étant plus scolarisés ou ne l'ayant jamais été. Cette enquête nous a donné un échantillon total de 2056 jeunes dont 2033 actifs.

2- Aspects méthodologiques

Il s'agira dans cette partie de présenter les différentes méthodologies utilisées pour l'atteinte des différents objectifs spécifiques. Nous allons plus nous appesantir sur la spécification du modèle économétrique.

2-1 Analyse descriptive

L'analyse descriptive que nous présenterons au chapitre suivant portera sur la comparaison des situations d'activité et du chômage des jeunes selon des facteurs bien ciblés tels que le niveau d'instruction, le sexe, l'âge, le milieu de résidence. Des tests de proportion seront faits pour vérifier si deux proportions sont statistiquement différentes ou pas.

2-2 Spécification du modèle économétrique

Dans cet article, il est question de déterminer le rôle spécifique du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Le choix d'un critère de mesure pour évaluer l'insertion des jeunes sur le marché du travail s'avère difficile à cause de la diversité des situations rencontrées par ces jeunes. Cette difficulté a été soulignée par **Groot et Plug (1998)** et **Sollogoub et Ulrich (1999)**, tous cités par **Simonnet et Ulrich (2002)**.

Le choix d'une analyse multicritère statistique qui permettrait de mesurer l'importance spécifique du capital humain à la fois en termes d'emploi et en termes de revenu mensuel s'avère alors convenable. En effet, une forte employabilité et/ou un niveau de salaire peuvent motiver l'insertion des jeunes sur le marché du travail.

Notre analyse commence préalablement par l'estimation des probabilités liées aux facteurs notamment le niveau d'instruction dans le fait d'être en emploi. Puis par la suite, à partir seulement des jeunes actifs occupés, nous estimons les probabilités liées aux différents facteurs notamment le niveau d'instruction dans la formation des revenus mensuels⁸.

Les jeunes actifs occupés constituent par contre un sous-échantillon non aléatoire. Or, estimer une équation sur un sous-échantillon obtenu de façon sélective dans la population peut conduire à des biais (Heckman, 1978).

⁸ Les seuls revenus mensuels pris en compte ici sont ceux tirés de l'activité principale.

Pour corriger donc ce biais, la procédure d'Heckman en deux étapes sera utilisée. Notre analyse s'inspire de celle de Daniela Borodak (2010)⁹.

A la première étape, il est estimé, à partir d'un Probit binomial, la probabilité d'être en emploi en fonction de certaines variables explicatives exogènes dont le niveau d'instruction.

Soit :

$$Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si le jeune a un emploi} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} \Leftrightarrow Y_i = \begin{cases} 1 & \text{si } Y_i^* > \tau \text{ seuil} \\ 0 & \text{sinon} \end{cases} \quad (1)$$

La variable Y_i^* qui elle, est inobservée est appelée variable latente et s'exprime comme suit :

$$Y_i^* = X_i \beta + \varepsilon_i \quad (2)$$

Le vecteur $X_i \beta$ est lié aux caractéristiques de l'individu pouvant influencer sa situation face à l'emploi ou son employabilité et ε_i est le terme d'erreur. Ces caractéristiques sont: le sexe, l'âge, le lien de parenté avec le chef de ménage, le niveau d'instruction, l'occupation du chef de ménage, le niveau d'instruction du chef du ménage, le nombre de personnes dans le ménage du jeune¹⁰, le mode de recherche d'emploi, etc.

Nous calculons ensuite l'inverse du ratio de Mills,

$$\hat{\lambda} = \frac{\phi(tX_i \hat{\beta})}{\Phi(tX_i \hat{\beta})} \quad (3)$$

ϕ (.) est la fonction de densité de probabilité et Φ (.) la fonction de distribution cumulée de la loi normale centrée réduite.

A la seconde étape, nous estimons, à partir à partir d'un logit multinomial ordonné, les probabilités d'appartenance du revenu mensuel des jeunes actifs occupés à l'une ou l'autre des tranches de revenus mensuels. Dans le but de corriger l'éventuel biais dû au choix non aléatoire de l'échantillon des jeunes actifs occupés, la variable « inverse du ratio de Mills » $\hat{\lambda}$ calculée à l'étape précédente sera introduite comme variable explicative dans les équations de revenu mensuel.

Soit R , le revenu mensuel d'un jeune actif occupé. R a trois modalités ordonnées, sans ambiguïté et indépendantes¹¹.

⁹ Daniela Borodak utilise la procédure de correction de biais d'heckman en deux étapes pour analyser dans un premier temps (à partir d'un probit binomial) le choix de migrer ou pas. Puis dans un second temps, à partir d'un logit multinomial et du sous-échantillon des seuls migrants, il analyse les choix entre les différentes formes de migration.

¹⁰ Cette variable traduit en quelque sorte les conditions de vie des ménages qui selon certaines études empiriques a un impact sur l'employabilité des jeunes.

¹¹ Les modalités du revenu mensuel sont : une première catégorie de salaire inférieurs à 36000 FCFA (≤ 36000), une deuxième catégorie de salaire compris entre 36000 FCFA et 88000 FCFA ($[36000 - 80000]$) et une troisième catégorie de revenu supérieur à 88000 FCFA (> 88000)

On cherche à estimer la probabilité que le revenu mensuel du jeune i appartienne à la $m^{\text{ième}}$ catégorie de revenu mensuel. Soit :

$$Prob(R_i = m), m=\{1,2,3\} ; i=1, \dots, n, n \text{ étant le nombre de jeunes actifs occupés.}$$

Ici également comme dans le modèle binaire, bien que R soit observable, il existe en réalité une variable latente R_i^* de type réel tel que :

$$R_i^* = (tZ_i\beta + \mu\lambda_i) + \varepsilon_i \quad (4)$$

Le vecteur ${}^tZ_i\beta$ est lié aux caractéristiques de l'individu et de son activité principale pouvant influencer sa situation face à l'emploi et ε_i est le terme d'erreur. Ces caractéristiques sont : le sexe, le niveau d'instruction, la nationalité, la catégorie socioprofessionnelle, l'expérience professionnelle (en nombre d'années) et le nombre de travailleurs de l'entreprise dans laquelle travaille le jeune. Ainsi:

$$R_i = m \text{ si } R_i^* \in [\tau_{m-1}, \tau_m] \quad (5)$$

τ_{m-1} et τ_m sont des seuils qui sont déterminés directement lors de la régression.

Ainsi, en supposant F la fonction de répartition de ε_i , on a :

$$\begin{aligned} Prob(R_i = m) &= Prob(\tau_{m-1} \leq R_i^* \leq \tau_m) = Prob(\tau_{m-1} - ({}^tZ_i\beta + \mu\lambda_i) \leq \varepsilon_i \leq \tau_m - ({}^tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) \\ &= F(\tau_m - ({}^tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) - F(\tau_{m-1} - ({}^tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) \quad (6) \end{aligned}$$

Spécifiquement, on a :

$$Prob(R_i = m) = \begin{cases} F(\tau_1 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) & \text{si } m = 1 \\ F(\tau_m - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) - F(\tau_{m-1} - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) & \text{si } 2 \leq m \leq J - 1 \\ 1 - F(\tau_{m-1} - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i)) & \text{si } m = J \end{cases} \quad (7)$$

Sachant que $m=3$ et $F(x) = \frac{\exp(x)}{1 + \exp(x)}$, l'équation (7) devient :

$$Prob(R_i = m) = \begin{cases} \frac{\exp(\tau_1 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))}{1 + \exp(\tau_1 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))} & \text{si } m = 1 \\ \frac{\exp(\tau_2 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))}{1 + \exp(\tau_2 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))} - \frac{\exp(\tau_1 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))}{1 + \exp(\tau_1 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))} & \text{si } m = 2 \\ 1 - \frac{\exp(\tau_2 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))}{1 + \exp(\tau_2 - (tZ_i\beta + \mu\lambda_i))} & \text{si } m = 3 \end{cases} \quad (8)$$

La seconde étape consiste donc à estimer l'équation (8).

Si le coefficient μ , associé à l'inverse du ratio de Mills, est significatif, alors nous pouvons conclure qu'il y a bien un biais de sélection.

Il faut préciser que pour la mise en œuvre du modèle multinomial ordonné, nous avons vérifié l'hypothèse de régression parallèle qui s'est avérée violée. Pour corriger donc cette violation, nous utilisons finalement le modèle logit ordinal généralisé (Generalised ordered logit models, gologit2)

développé par **Fu (1998)**, cité par **William (2006)**. Ce modèle est en fait une variante des modèle multinomiaux ordonnés.

Chapitre 3 : Situation économique des jeunes de la commune d'Aboisso

Ce chapitre porte sur l'analyse de la situation des jeunes, âgés de 15 à 35 ans n'étant plus scolarisés ou ne l'ayant jamais été, sur le marché du travail. Nous nous intéresserons successivement à leur situation d'activité, leur situation d'emploi et leur situation de chômage. Un accent sera mis sur le niveau d'instruction, principale composante du capital humain.

De manière générale, les jeunes soumis à l'enquête, pour la plupart, n'ont aucun niveau d'instruction. En effet, ils représentent 63,8% de la population jeune couverte par l'enquête contre seulement 5% de jeunes qui ont le niveau d'instruction supérieur.

1- Population active

La population active peut-être définie comme l'ensemble des personnes en âge de travailler qui sont disponibles sur le marché du travail, qu'elles aient un emploi (population active occupée) ou qu'elles soient au chômage (population active inoccupée) à l'exclusion de celles ne cherchant pas d'emploi comme les personnes au foyer par exemple.

Partant de cette définition, nous avons 98,9% des jeunes qui sont actifs et donc présents sur le marché du travail. Ce taux extrêmement élevé paraît tout de même normal vu que notre échantillon d'étude ne porte que sur des jeunes n'étant pas(ou plus) scolarisés.

L'analyse des jeunes inactifs (1,1% de la population totale) révèle qu'ils sont tous des femmes. Parmi ces femmes, 82,6% sont mariées ou en union libre. Elles ont toutes un faible niveau d'instruction (91,3% ayant aucun niveau d'instruction et 8,7% ayant un niveau d'instruction primaire).

2- Les actifs occupés

La population active occupée représente environ 71,5% de la population active soit un peu plus de sept jeunes sur dix. Cette proportion est de l'ordre de 69,3% en milieu urbain contre 77% en milieu rural. Les jeunes actifs sont donc plus occupés en milieu rural qu'en milieu urbain. Le test de proportion démontre une différence significative des jeunes actifs occupés dans ces deux milieux.

Les hommes sont les plus nombreux dans la population active occupée. Ils occupent une proportion de 54,4% contre 45,6% pour les femmes. Aussi, les jeunes actifs occupés sont-ils répartis de façon significativement égale à 5% entre les femmes et les hommes en milieu urbain (Tableau 6). En effet, dans ce milieu, les femmes et les hommes représentent respectivement 47,6% et 52,4% des actifs occupés. En milieu rural également, les femmes occupées sont moins nombreuses que les hommes occupés (41,3% pour les femmes contre 58,7% pour les hommes).

Tableau 1 : Répartition (en %) des actifs occupés par milieu de résidence selon le sexe

sexe	Milieu de résidence		
	urbain	Rural	Total
femme	47,6	41,3	45,6
homme	52,4	58,7	54,4
Total	100	100	100
Effectif	1007	446	1453

Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

2-1 Description des emplois des actifs occupés et niveau d'instruction

Nous nous intéresserons successivement au type d'emploi formel/informel, à la catégorie socioprofessionnelle, au revenu mensuel, au mode d'obtention de l'emploi et à la nature des contrats des jeunes occupés selon leur niveau d'instruction.

Pour commencer, nous allons dichotomiser l'emploi en emploi formel / emploi informel selon la définition de l'emploi informel retenue lors de la 17^{ème} Conférence Internationale des Statisticiens du Travail (CIST). D'après cette définition, sont considérés comme exerçant un emploi informel, les travailleurs salariés dont la relation d'emploi n'est pas soumise à la législation (contrat par exemple), les travailleurs à leurs propres comptes, les aides familiaux, etc. (voir encadré 1 en annexe).

De cette définition, il y a 61,5% des jeunes actifs occupés qui ont un emploi informel. Aussi, 68,9% des jeunes occupés n'ayant aucun niveau d'instruction et 62,3% de ceux qui ont le niveau d'instruction primaire ont des emplois informels. A l'opposé, 63,1% des jeunes occupés de niveau d'instruction secondaire et 76% de ceux ayant le niveau d'instruction supérieure ont un emploi formel. Cela laisse apparaître déjà une discrimination faite sur le marché du travail par le niveau d'instruction et l'aversion qu'ont les jeunes à niveau d'instruction élevé pour les emplois informels.

En outre, il ressort de l'analyse des emplois que le niveau d'instruction est un facteur discriminant à la catégorisation professionnelle sur le marché du travail dans la commune d'Aboisso. En effet, seuls les jeunes des niveaux Secondaire et Supérieur font partie des catégories « cadres supérieur et moyen », constat normal car l'accès à ces catégories est conditionné par un niveau d'étude avancé. Toutefois, les jeunes ayant le niveau d'instruction Supérieur représentent 83,3% des cadres supérieurs et 37,2% des cadres moyens¹².

Par ailleurs, les jeunes à faible niveau d'instruction (Aucun et Primaire) sont plus présents dans la catégorie « travailleurs à leur propre compte » qui représente 37,3% de la population jeune occupée. On note également l'absence totale des diplômés du supérieur dans la catégorie « Apprentis », cette catégorie étant considérée comme l'apanage des jeunes à faible niveau d'instruction.

¹² Ces proportions sont obtenues en répartissant les jeunes cadres supérieurs et moyens selon le niveau d'instruction

Par ailleurs, sept jeunes occupés sur dix n'ont pas plus de 36000 FCFA mensuellement. Cela met en évidence les difficultés financières rencontrées par les jeunes en général, leur revenu mensuel étant inférieur au Salaire Minimum Interprofessionnel Garanti (SMIG) qui est 36000 FCFA. Les jeunes les moins instruits sont les plus exposés à ce traitement salarial avec 83,7% chez les non instruits, 62% chez les instruits de niveau « Primaire » et 44,7% chez les diplômés du niveau « Secondaire ». Les diplômés du supérieur quant à eux reçoivent pour la plupart (51,7% de leur effectif total) un revenu mensuel compris entre 88000 FCFA et 176000 FCFA.

Aussi, les instruits de niveau supérieur occupent une faible proportion parmi les jeunes ayant un revenu mensuel inférieur au SMIG. En effet, ils ne représentent que 0,5% de cette population¹³. Cependant, 8,6% d'entre eux ont ce type de revenu.

L'analyse du mode d'obtention de l'emploi laisse entrevoir qu'un peu plus de la moitié des jeunes occupés (56,8% au total) ont utilisé les relations personnelles pour accéder à leur emploi. C'est le mode d'accès le plus utilisé par les jeunes sauf ceux qui ont un niveau d'instruction supérieur et dont 46,6% ont accédé à leur emploi par voie de concours.

Egalement, plus le niveau d'instruction augmente, plus le recours au concours pour accéder à l'emploi devient important en même temps que le recours aux relations personnelles diminue.

En ce qui concerne les contrats, il convient de soustraire des jeunes occupés ceux qui se sont auto-employés. Ainsi, 46,1% des jeunes occupés ont déclaré ne pas avoir signé de contrat de travail. La proportion de ceux qui en ont signé un reste très faible. En effet, les proportions des contrats à durée déterminée (CDD) et des contrats à durée indéterminée (CDI) sont respectivement de 12,6% et de 9,3%. Le taux de signature des CDI reste cependant plus important chez les jeunes à niveau d'instruction supérieur car 52,2% d'entre eux ont un CDI. Quant aux jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction, un peu plus de trois sur cinq n'ont aucun contrat de travail.

Au vu de ces différentes caractéristiques de l'activité principales, nous pouvons déduire qu'un niveau d'instruction élevé est associé à un emploi stable.

¹³ Cette proportion est obtenue en distribuant la sous-population des jeunes ayant un revenu mensuel inférieur à 36000 FCFA.

Tableau 2 : Répartition du niveau d’instruction de la population active occupée selon certaines caractéristiques de l’emploi

Caractéristiques de l’emploi	Niveau d’instruction				
	Aucun	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Emploi formel/informel					
Emploi informel	68,9	62,3	36,9	24,0	61,5
Emploi formel	31,1	37,7	63,1	76,0	38,5
Catégorie Professionnelle					
cadre sup, ingénieur et assimilés					
cadre moyen, agent de maîtrise et employé, ouvrier qualifié	1,2	07,7	39,9	68,9	8,6
employé, ouvrier semi qualifié	6,7	09,5	14,9	03,5	08,0
manoeuvre	15,2	14,2	23,0	01,7	15,3
travailleur à son propre compte	41,3	50,0	24,9	19,0	40,1
apprenti	19,1	12,8	02,5	0,0	15,3
aide familiale	16,7	5,8	01,9	06,9	12,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Revenu mensuel					
moins de 36000	83,7	62,0	44,7	08,6	72,3
]36000, 88000]	12,2	29,6	28,6	19,0	17,6
Plus de 88000	04,1	08,4	26,7	72,4	10,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Mode d’obtention de l’emploi					
relations personnelle	62,0	55,8	44,1	10,3	56,8
directement auprès de	11,3	17,8	13,6	22,4	13,3
concours	0,5	01,5	23,0	46,6	05,0
auto emploi	26,2	24,9	19,3	20,7	24,9
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Type de contrat					
CDI	08,2	07,8	30,0	52,2	12,6
CDD	04,8	11,6	26,2	21,7	09,3
Accord verbal	35,0	29,6	26,2	13,0	32,0
Rien	52,0	51,0	17,7	13,0	46,1
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0
Effectif	959	276	160	58	1453

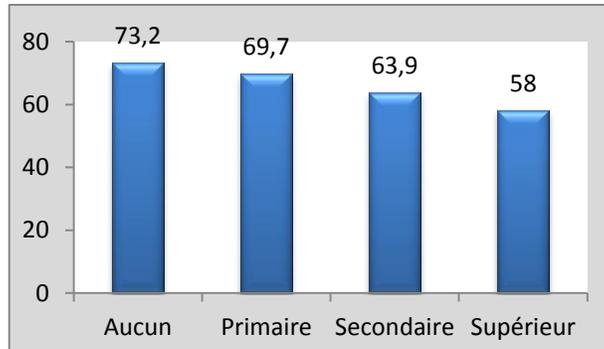
Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

2-2- Taux d’emploi selon le niveau d’instruction

Le taux d’emploi se calcule en rapportant le nombre d’individus ayant un emploi au nombre total d’individus en âge de travailler. Globalement ce taux est de 70,7% dans la commune d’Aboisso. Autrement dit, sur dix jeunes en âge de travailler, sept ont un emploi.

Le taux d’emploi est plus élevé chez les jeunes n’ayant aucun niveau d’instruction. En effet, 73,2% d’entre eux sont occupés. Le taux décroît ensuite avec le niveau d’instruction.

Graphique 1 : Taux d'emploi (en %) selon le niveau d'instruction



Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

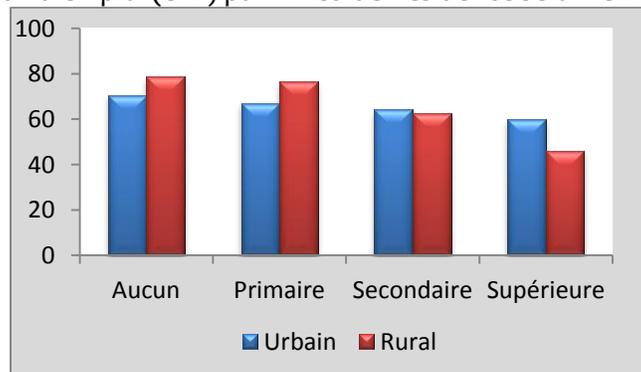
Il conviendrait aussi de savoir comment ce taux évolue selon le milieu de résidence, le sexe et les tranches d'âge.

❖ Taux d'emploi par milieu de résidence

Le taux d'emploi est plus important en milieu rural qu'en milieu urbain. En milieu rural, il est de 76,1% contre 68,5% en milieu urbain. On remarque en outre qu'il diminue avec le niveau d'instruction en milieu rural (Graphique 3).

Pour tout niveau d'instruction, exception faite du niveau supérieur, le taux d'emploi est plus élevé en milieu rural qu'en milieu urbain. En effet, chez les jeunes ayant un niveau d'instruction supérieur en milieu urbain, un peu moins de trois jeunes sur cinq (59,8%) ont un emploi alors qu'en milieu rural, seuls 46,2% des jeunes de ce même niveau ont un emploi.

Graphique 2 : Taux d'emploi (en%) par milieu de résidence selon le niveau d'instruction



Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

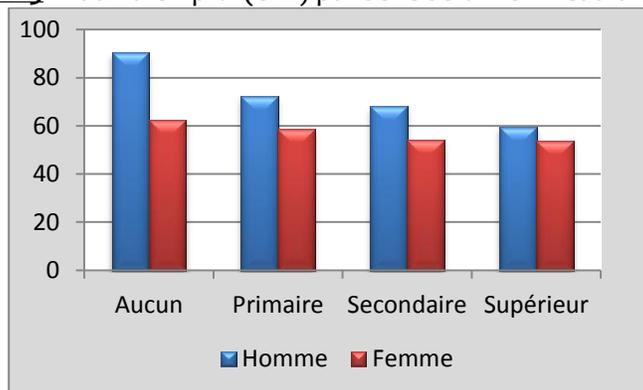
❖ Taux d'emploi par sexe

Le taux d'emploi est plus important chez les hommes que chez les femmes. Il est de 81,3% chez les premiers et 61,2% chez les seconds. De même, les hommes sont plus occupés que les femmes dans la sous-population des jeunes à faible niveau d'instruction (Aucun et Primaire). La supériorité des hommes en emploi par rapport aux femmes est vérifiée par certaines études empiriques menées sur le genre et le marché du travail (WOUBOU, 2006)¹⁴.

Par ailleurs, le taux d'emploi est plus élevé chez les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction et ce, quel que soit le sexe. Il est de 62,5% chez les femmes et de 90,4% chez les hommes. Par contre, le taux d'emploi tend à décroître chez les hommes avec le niveau d'instruction. De même, chez les femmes, le taux d'emploi décroît avec le niveau d'instruction, mais cette décroissance n'est pas significative.

Toutefois, il faut souligner que quel que soit le niveau d'instruction et le sexe, plus de la moitié des jeunes a un emploi.

Graphique 3 : Taux d'emploi (en%) par sexe selon le niveau d'instruction



Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

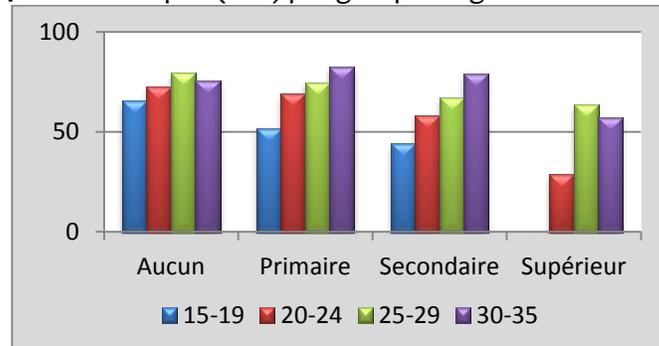
❖ Taux d'emploi par tranche d'âge

Le taux d'emploi varie d'une tranche d'âge à une autre. Les jeunes âgés de 25 à 29 ans et ceux de 30 à 35 ans sont les plus représentés dans la population active occupée. Les premiers ont un taux d'emploi de 75,3% et les seconds, 74,9%. Toutefois, ces deux taux sont significativement égaux au seuil de 5%. Il en est de même pour les jeunes de 15-19 ans et ceux de 20-24 ans qui enregistrent des taux d'emploi (respectivement 62,2% et 69,3%) égaux également au seuil de 5%. On peut donc affirmer que le taux d'emploi augmente avec l'âge.

¹⁴ L'étude de cet auteur porte sur le Cameroun

Dans l'ensemble, le taux le plus bas (28,6%) est observé chez les jeunes diplômés du supérieur âgés de 20 à 24 ans. Cette période correspond généralement à leur entrée sur le marché du travail. A tout niveau d'instruction, les plus jeunes (15-19 ans) ont les taux d'emploi les plus faibles.

Graphique 4 : Taux d'emploi (en%) par groupe d'âge selon niveau d'instruction



Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

3- Situation de chômage des jeunes

Pour le BIT, est en situation de chômage celui qui est d'abord sans emploi, désireux de travailler et qui a activement cherché un emploi au cours des semaines ayant précédé l'enquête.

Cette définition, au vu de certaines réalités, ne permet pas de mieux appréhender le chômage. En effet, s'il est aisé de savoir celui qui est sans emploi et celui qui est désireux de travailler (et là, rien ne nous prouve qu'un individu désire réellement travailler), il n'est pas aisé de connaître réellement celui qui a activement cherché un emploi au cours des semaines ayant précédé l'enquête.

Même si cette recherche effective du travail est perçue comme une marque de volonté de travailler, elle demeure un critère difficile à appliquer dans les pays en voie de développement où les structures de promotion d'emploi ou de placement existent peu.

Ainsi, dans le cadre de cette étude, nous définirons un chômeur comme un jeune qui est sans emploi et qui désire travailler. Cette définition est d'ailleurs celle qui a été proposée par les statisticiens du travail lors de leur treizième conférence internationale qui eut lieu du 18 au 29 Octobre 1982 à Genève.

Partant de cette définition, nous avons obtenu un taux de chômage de 28,5% de la population active. En d'autres mots, environ trois jeunes actifs sur dix sont chômeurs.

3-1- Caractérisation du chômage des jeunes

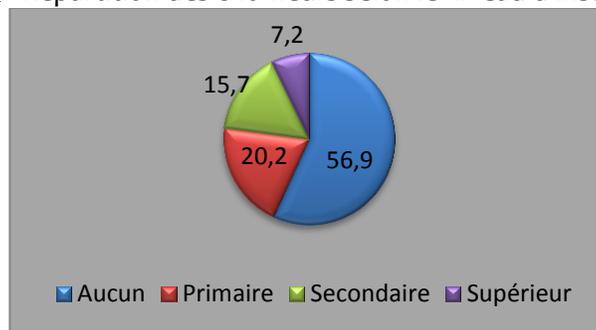
Les chômeurs sont inégalement répartis selon le milieu de résidence. En effet, plus de trois quarts d'entre eux (77,1%) vivent en milieu urbain. La répartition par sexe est également inégale avec une

forte présence de femmes qui constituent 68,6% des chômeurs. Autrement dit, à peu près sept chômeurs sur dix sont des femmes.

Plus de la moitié des chômeurs (56,9%) n'ont aucun niveau d'instruction. Toutefois, on y note une faible présence des jeunes à niveau d'instruction supérieure soit 7,2% des chômeurs. (Graphique 6).

Les résultats des analyses révèlent en outre que 57% des chômeurs ont déjà travaillé contre 43% qui sont des chômeurs de primo-insertion¹⁵. Par contre, même s'il est moins présent dans l'ensemble, ce groupe de chômeurs occupe la plus grande proportion au sein des jeunes de moins de 20 ans. En effet parmi les chômeurs de cette tranche d'âge, 57% n'ont jamais travaillé. Cela pourrait être dû au fait que cette tranche d'âge correspond en général à l'entrée des jeunes dans la vie active.

Graphique 5 : Répartition des chômeurs selon le niveau d'instruction (en %)



Source : ENSEA, ESES10, nos calculs

Les chômeurs sont autant intéressés par les emplois salariés que par les emplois indépendants. En effet, 32,4% des chômeurs souhaiteraient avoir un emploi salarié contre 41% qui souhaiteraient un emploi indépendant, mais ces deux proportions sont aussi statistiquement égales à 5%. Les autres chômeurs n'ont aucune préférence entre emploi salarié et emploi indépendant.

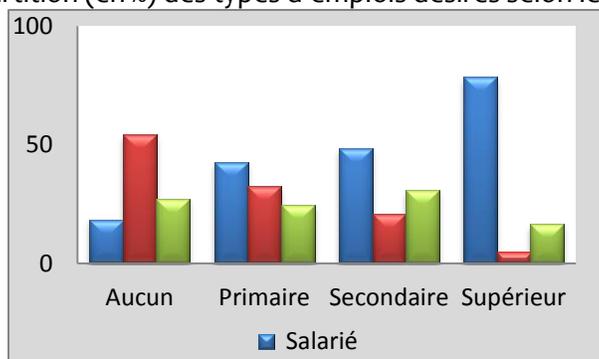
En outre, la proportion des chômeurs désirant un emploi salarié croît avec le niveau d'instruction tandis que celle de ceux désirant un emploi indépendant décroît avec le niveau d'instruction (Voir graphique 7). En effet, 18,5% des chômeurs n'ayant aucun niveau d'instruction et 78,6% de ceux ayant un niveau d'instruction Supérieur désirent obtenir un emploi salarié. A l'opposé, on note 54,2% pour les premiers et 4,8% pour les seconds qui désirent obtenir un emploi indépendant.

L'analyse des moyens de recherche d'emploi indique que trois (3) chômeurs sur quatre (4) utilisent les relations personnelles pour chercher de l'emploi. Si ce moyen de recherche est le plus utilisé, les chômeurs à niveau d'instruction supérieur eux, préfèrent, pour la plupart (81%), chercher directement auprès des employeurs.

On constate également le non recours au concours des chômeurs pour espérer accéder à un emploi.

¹⁵ Les chômeurs de primo-insertion sont des jeunes qui sont en quête de leur premier emploi.

Graphique 6 : Répartition (en %) des types d'emplois désirés selon le niveau d'instruction



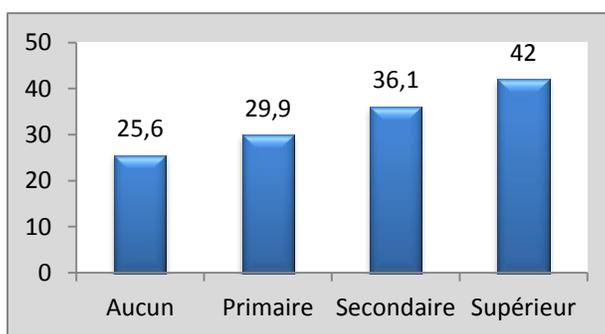
Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs

3-2- Calcul des taux de chômage

Après avoir caractérisé le chômage des jeunes, il convient d'en évaluer le taux. Le calcul de ce taux de chômage se fera selon le niveau d'instruction.

Le taux de chômage croît avec le niveau d'instruction. Un tel résultat était prévisible après l'analyse du taux d'emploi qui évoluait dans le sens contraire. En effet, de 25,6% pour les jeunes n'ayant aucun niveau d'instruction, le taux de chômage passe à 42% pour les jeunes diplômés du supérieur.

Graphique 7 : Taux de chômage (en%) selon le niveau d'instruction



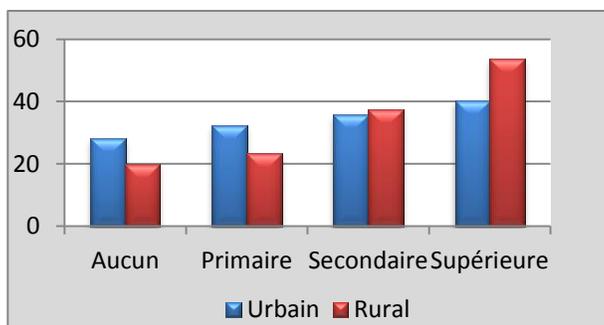
Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs.

Comment ce taux de chômage évolue selon le milieu de résidence, le sexe et les différents groupes d'âge?

❖ Taux de chômage par milieu de résidence

Le taux de chômage en milieu rural est de 23% contre 30,7% en milieu urbain. En faisant une répartition par niveau d'instruction selon le milieu, il apparaît qu'en milieu rural, le taux de chômage passe de 19,9% pour les non instruits à 53,8% pour les instruits de niveau supérieur soit presque un triplement entre ces deux niveaux. En milieu urbain, il connaît également une légère croissance (Voir graphique 9) en variant de 28,2% à 40,3% entre les deux niveaux suscités.

Graphique 8 : Taux de chômage par milieu de résidence selon le niveau d’instruction

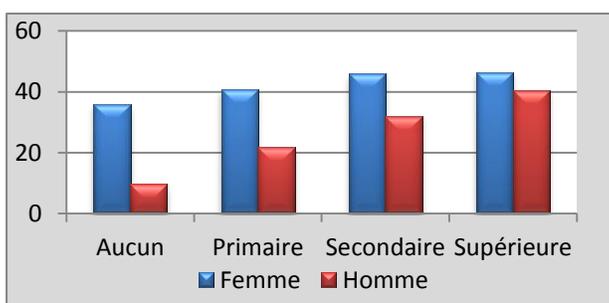


Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs.

❖ Taux de chômage par sexe

De façon générale, les femmes sont plus exposées au chômage que les hommes. Leur taux de chômage est de 37,5% soit deux fois plus celui des hommes qui est de 18,7%. En outre, pour tout niveau d’instruction, les femmes restent les plus enclines au chômage (Graphique 10). Quel que soit le sexe, le taux de chômage est plus faible chez les jeunes n’ayant aucun niveau d’instruction. En effet, il est de 9,6% chez les hommes et de 35,7% chez les femmes. Dans l’ensemble, le taux de chômage le plus élevé est observé chez les femmes ayant le niveau d’instruction supérieur (46,4%) et le taux le plus faible chez les hommes n’ayant aucun niveau d’instruction (9,6%).

Graphique 9 : Taux de chômage par sexe selon le niveau d’instruction



Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs.

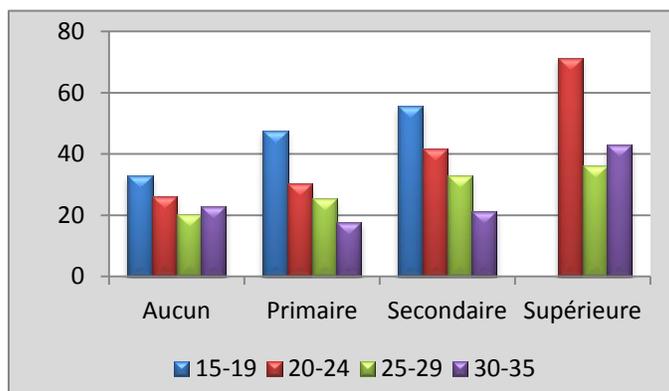
❖ Taux de chômage par tranche d’âge

Le taux de chômage varie d’une tranche d’âge à une autre. De façon générale, il est plus élevé chez les moins de 20 ans où il est de 36,6%. Il vaut en outre 29,8% et 24,4% respectivement dans les tranches d’âge 20-24 et 25-29. Chez les jeunes âgés de 30 à 35 ans, on observe le taux le plus faible dont la valeur est 24,3%. Cependant, les taux de chômage des jeunes de 15-19 et de 20-24 ans sont statistiquement égaux à 5%, de même que ceux des deux groupes de jeunes les plus âgés (24,4% et 24,3%).

La répartition selon le niveau d'instruction laisse entrevoir une décroissance du taux de chômage avec l'âge. Le taux le plus élevé est observé chez les jeunes de niveau d'instruction supérieur dont l'âge se trouve dans la tranche d'âge 20-24. Environ trois sur cinq d'entre eux sont au chômage. Cela peut s'expliquer par le fait que cette période correspond à leur sortie des études supérieures.

Pour tout niveau d'instruction exception faite du niveau supérieur, le taux de chômage le plus bas est observé chez les jeunes de la tranche d'âge 30-35 ans. On pourrait interpréter cela par le fait qu'à partir d'un certain âge, les jeunes parviennent à s'insérer plus facilement car ayant une bonne connaissance du marché du travail.

Graphique 10 : Taux de chômage (%) par tranche d'âge selon le niveau d'instruction



Source : ENSEA, ESESR10, nos calculs.

Chapitre 4 : Résultats empiriques et perspectives

La mise en œuvre du modèle économétrique spécifié dans le chapitre 2 nous conduit aux résultats suivants que nous interpréterons. Par souci de clarté, nous ne présentons ici que les résultats liés au niveau d'éducation. En effet, nous nous intéressons particulièrement, toutes choses égales par ailleurs, au niveau d'éducation. Et les effets marginaux (variation des probabilités en passant de la modalité de référence à une autre modalité) et les Odds-ratio seront interprétés.

Nous commençons par ceux de la première étape de ce modèle à savoir l'estimation de la situation face à l'emploi des jeunes à partir du probit binaire.

1- Rôle spécifique du capital humain dans la situation des jeunes face à l'emploi

Les résultats de l'estimation de la première étape du modèle spécifié (probit binaire) sont consignés dans le Tableau 2 ci-dessous.

Le modèle est globalement significatif au seuil de 5% au vu de la p-value qui vaut 0,000. Cela dit, au moins l'une des variables explicatives explique bien la situation des jeunes face à l'emploi. De même, les différentes modalités du niveau d'instruction sont individuellement significatives.

Ainsi, en passant d'aucun niveau d'instruction au niveau d'instruction primaire, la probabilité d'être employé diminue de 0,07, toute chose égale par ailleurs. Egalement, la probabilité d'être en emploi diminue de 0,30 (respectivement de 0,76) lorsqu'on passe d'aucun niveau d'instruction au niveau d'instruction secondaire (respectivement au niveau d'instruction supérieur).

La forte employabilité des jeunes à faible niveau d'instruction par rapport à ceux ayant un niveau d'instruction élevé serait due au fait que les jeunes qui ont un niveau d'instruction élevé ne sont pas disposés à exercer des petits métiers. Même s'ils exercent ce type de métiers, la plupart d'entre eux ne le déclarent pas lors des enquêtes et se considèrent comme chômeurs.

Il ressort de cette première analyse que le niveau d'instruction est un facteur discriminant dans l'employabilité des jeunes. Toutefois, les autres facteurs pris en compte dans l'analyse de la situation face à l'emploi se révèlent être aussi des facteurs discriminants. En effet :

- ❖ la probabilité des hommes de travailler est supérieure à 0,17 à celle des femmes d'être en emploi. De même, les jeunes vivant en milieu urbain ont une probabilité plus faible d'être en emploi que ceux vivant en milieu rural. Nous avons par ailleurs les résultats suivants :

❖ Etre étranger augmente la probabilité d'être en emploi de 0,08 que si l'on est ivoirien. En effet, les étrangers, contrairement aux jeunes ivoiriens qui ont des préférences pour des emplois sur le marché du travail, n'ont en général aucune exigence vis-à-vis de l'emploi. Ils aient des revenus.

❖ vivre dans un ménage où il y a plus de trois personnes par pièce diminue la probabilité de 0,03 d'être en emploi par rapport au fait de vivre dans un ménage de moins de trois personnes par pièce. Ce résultat reflète une réalité selon laquelle les jeunes issus des ménages à conditions de vie précaires éprouvent des difficultés à s'insérer par rapport à ceux qui sont issus d'un ménage où les conditions de vie sont décentes.

❖ la probabilité d'être en emploi pour un jeune dont le chef de ménage (CM) n'exerce aucune activité est plus faible que celle d'un jeune dont le CM exerce une activité (hormis l'activité de personnel de service qui elle, n'a aucune influence sur l'employabilité du jeune). En effet, les jeunes dont le CM exerce une activité, participent généralement à l'activité de leur CM respectif qui les aide ainsi à s'installer à leur tour. De plus, les CM fonctionnaires ont des relations personnelles solides, une connaissance plus ou moins parfaite du marché du travail qu'ils peuvent mettre à profit pour trouver de l'emploi pour les jeunes qui sont sous leur responsabilité.

❖ les jeunes qui contactent directement les employeurs ont une probabilité d'être en emploi supérieure de 0,09 à celle à celle des jeunes utilisant les relations personnelles. Cela pourrait être dû au fait que ceux qui contactent directement les employeurs font plus preuve de courage et de dévouement dont ont besoin ces employeurs.

Tableau 3 : Résultats des estimations liés au niveau d'instruction dans les deux modèles

Modèles		1er Modèle: Probit Binaire Variable dépendante: situation d'emploi (chômeur/Occupé)			2nd Modèle: Generalized ordered logit models Variable dépendante: revenu mensuel				
Variable	Modalités	Coeff	α	Marginal Effet	Coef	α	Marginal effect		
							<= 36000]36000 – 88000]	> 88000
Niveau instruction	Aucun	Reference			Reference				
	Primaire	-0,345	0,003	-0,07	0,867	0,001	-0,17 *	0,20 *	0,05 *
	Secondaire	-1,102	0,000	-0,30	1,052	0,003	-0,21 *	0,15 *	0,06 *
	Supérieur	-2,398	0,000	-0,76	3,157	0,000	-0,66 *	0,21 *	0,44 *
		Likelihood maximum = -531.109 ; pseudo R2 = 0,3978 ; Prob > chi2 = 0,0000			Likelihood maximum = -789,73415 ; Pseudo R2 = 0,2955 ; Prob > chi2 = 0,0000				

(*) signifie que l'effet marginal est significatif au seuil de 5, α étant la p-value

2- Rôle spécifique du capital humain dans la formation des revenus mensuels des jeunes en emploi

Après avoir montré le rôle spécifique du niveau d'instruction dans l'employabilité des jeunes, nous allons nous intéresser à son rôle spécifique dans la formation des revenus mensuels des jeunes en emploi.

L'inverse du ratio de Mills calculé à partir de cette première estimation, est introduit dans la seconde étape dans l'estimation du revenu mensuel. Son coefficient est significatif dans cette estimation (Voir Tableau 5 en annexe). Ce qui signifie que l'échantillon des jeunes actifs occupés n'est pas aléatoire.

Les résultats de l'estimation de la seconde étape (Voir tableau 3 ci-dessus et tableau 5 en annexe) révèlent que le niveau d'instruction est un facteur discriminant dans la formation des revenus mensuels. Plus le niveau d'instruction évolue, plus les chances d'accéder à des revenus élevés augmentent. En effet, un jeune qui a un niveau d'instruction secondaire et un autre ayant un niveau d'instruction supérieur ont respectivement 2,9 fois et 23,5 fois plus de chance qu'un jeune n'ayant aucun niveau d'instruction d'accéder à des catégories de revenus plus élevées que la catégorie donnée. Par exemple, si nous considérons la catégorie des revenus compris entre 36000 et 88000 FCFA, la chance pour qu'un jeune qui a le niveau d'instruction supérieur, ait un revenu supérieur à 88000 est 23,5 fois plus importante que celle d'un jeune n'ayant aucun niveau d'instruction d'avoir ce même revenu. Aussi, en considérant la catégorie de revenus inférieurs ou égaux à 36000 FCFA, la chance pour un jeune qui a le niveau d'instruction secondaire d'obtenir un revenu mensuel supérieur à 36000 FCFA est 2,9 fois plus grande que celle d'un jeune n'ayant aucun niveau d'instruction d'accéder à ce même revenu. Egaleme nt l'analyse des effets marginaux indique qu'avoir un niveau d'instruction primaire au lieu d'aucun niveau d'instruction diminue la probabilité de 0,17 d'accéder à un revenu mensuel inférieur ou égal à 36.000 FCFA. De même, cette probabilité décroît considérablement de 0,66 lorsqu'on a le niveau d'instruction supérieur au lieu d'aucun niveau d'instruction. Cependant, la probabilité que le revenu mensuel soit supérieur à 88.000 FCFA augmente d'environ 0,05 lorsqu'on passe d'aucun niveau d'instruction au niveau d'instruction primaire. Pareillement, cette probabilité augmente de 0,44 quand on passe d'aucun niveau d'instruction au niveau d'instruction supérieur.

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

La problématique sur la contribution du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail reste encore peu étudiée en Côte d'Ivoire. Peu d'études empiriques se sont focalisées sur cette problématique dans les grandes communes et particulièrement dans celle d'Aboisso. Dans cette étude, il a été question d'investiguer sur cette problématique dans la commune d'Aboisso. Nous sommes parvenus d'une part à la conclusion que le niveau d'instruction ne contribue pas positivement à l'employabilité des jeunes de la commune d'Aboisso. En effet, plus le niveau d'instruction évolue, plus l'employabilité diminue. D'autre part, nous avons trouvé qu'il influence positivement la formation des revenus mensuels. Nous avons trouvé que plus le niveau d'instruction évolue, plus la probabilité qu'un jeune ait un revenu élevé augmente.

En somme, cette étude devrait permettre de savoir si le capital humain contribue fortement au processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail à Aboisso. Selon les résultats qui s'en sont dégagés, il ressort qu'il n'y a pas assez d'évidence en faveur d'un apport positif du capital humain dans ce processus. Autrement, la contribution du capital humain est partielle.

Ce résultat ne doit pas être perçu comme impliquant la non application de la théorie du capital humain dans le processus d'insertion des jeunes sur le marché du travail. Mais, l'on pourrait remettre en cause la structure du marché du travail de cette commune et particulièrement l'offre d'emploi. En effet, le marché du travail d'Aboisso est dominé par les emplois précaires, les seuls emplois stables étant dans les milieux de la santé, de l'éducation et de la sécurité. Ce constat doit donc nous amener à investiguer la possibilité d'adapter la formation à l'emploi à Aboisso.

Ces conclusions nous ont permis de formuler les recommandations suivantes :

❖ **aux autorités administratives**

- Encourager l'esprit d'entrepreneuriat des jeunes à capital humain élevé. Cela pourrait passer par la création des initiatives au profit des petites et moyennes entreprises en octroyant à ces jeunes des financements pour leur permettre d'exercer des activités lucratives. Par ailleurs, cela pourrait être rendu possible si elles (autorités administratives) renforcent les capacités de l'AGEPE en vue de lui permettre de diriger, contrôler et évaluer la mise en œuvre de programmes d'assistance tels que la formation à l'entrepreneuriat, et d'offrir des fonds aux jeunes chômeurs pour leur permettre de mener des activités. Ces initiatives permettront aussi aux jeunes à faible capital humain (qui perçoivent des revenus mensuels très faibles) de relever le niveau de leurs revenus mensuels.

- Profiter de la situation géographique de la commune pour la création d'emplois.

En effet, Aboisso étant à la frontière ivoiro-ghanéenne, pourrait servir d'un « port sec » pour les activités reliant les deux pays. Cela pourra donner la voie à la création de nombreux emplois.

❖ à l'AGEPE

- Faire des campagnes d'information auprès des jeunes pour les informer de l'opportunité à s'y inscrire. L'enquête a révélé que seuls 3% des chômeurs sont inscrits à l'AGEPE. Parmi ces chômeurs, 94% attendent des propositions d'embauche tandis que le reste demande à être formé. Cela nous amène à formuler la prochaine recommandation.

- Faire des propositions concrètes d'embauche et aussi organiser des ateliers de formation qui contribueront à renforcer les connaissances des jeunes sur le marché du travail.

REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE

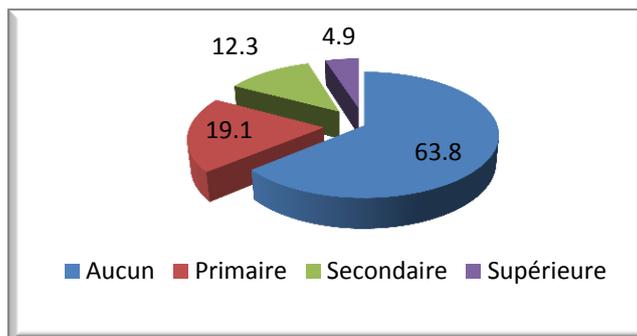
- [1] **Angel de la Fuente et Ciccone Antonio, (2002),** *Le capital humain dans une économie mondiale fondée sur la connaissance*, RAPPORT FINAL(2002)
- [2] **Ardilly P. (1994),** *Les techniques de sondages*, Editions Technip. Paris.
- [3] **Arestoff Florence, (2000),** Taux de rendement de l'éducation sur le marché du travail d'un pays en développement, Université Paris IX-Dauphine
- [4] **Baudelot C. et Glaude M., (1989),** « *Les diplômés se dévaluent-ils en se multipliant ?* », *Économie et Statistique*, n° 225, pp. 3-16
- [5] **Beaud, S. & Pialoux, M. (1999),** *Le retour de la classe ouvrière*, Paris : Fayard.
- [6] **Beaud, S. & Pialoux, M. (2003),** *Violences urbaines, violence sociale, Genèse des nouvelles classes dangereuses*, Paris : Fayard.
- [7] **Becker G. S, (1993),***Human capital: A theoretical and empirical analysis with difference to education*, 3rd edition, the Chicago University press, Chicago
- [8] **Bedi A. S. & Garg A., (2000),** *The Effectiveness of Private versus Public Schools: the case of Indonesia*, *Journal of Development Economics*, Vol.61, pp.463-494
- [9] **Betts J. R., (1995),** *Does School Quality Matter? Evidence from the National Longitudinal Survey of Youth*, *The Review of Economics and Statistics*, May, Vol.127, n°2, pp.231-250.
- [10] **Bnedt, (1997),** *statistiques macro-économiques*, République de Côte d'Ivoire, 90 p
- [11] **Bomisso Germain, (2008),** *Insertion professionnelle des diplômés du supérieur à Abidjan*, mémoire de fin de cycle, ENSEA, Abidjan
- [12] **Canals V. & Khelfaoui Z. (1996),** *Trajectoires d'insertion et rapport des jeunes au travail*, Actes des Journées Nationales d'études Observatoire de la Précarité, de l'Insertion et de l'Intégration, Jeunesses et insertion, trajectoires spécifiques des jeunes non scolarisés, Montpellier, 25 et 26 janvier, pp. 48-67
- [13] **Charlot Olivier, (2005),** *Education, emploi et participation au marché du travail dans un modèle d'appariement*, LIBRE, Université de Franche-Comté « Recherches Économiques de Louvain », *Louvain Economic Review* 71(1), 2005
- [14] **Chitou B, (xxxx),** *Modèles logistiques appliqués*, 2^e édition, Les cahiers de la statistique et de l'économie appliquée, collection cahiers, 117 p
- [15] **Cogneau Denis, Mesple-Somps Sandrine, (2002),** *L'économie ivoirienne, la fin du mirage ?*, Document de travail DIAL/Unité de Recherche CIPRE
- [16] **Decreuse B. et Granier P, (2000),** *Education, croissance et exclusion dans un modèle d'appariement*. Document de travail

- [17] **Doumbia Vakaramoko, (2008)**, *L'emploi des jeunes en Côte d'Ivoire*, - Diplôme des Hautes Etudes en Gestion de la Politique Economique, Université de Cocody / CIREs
- [18] **Drancourt Nicole, C. et Roulleau-Berger, (2001)**, *Les jeunes et le travail 1950- 2000*, Paris : PUF
- [19] **Duffour Lucas et Peretti Jean Marie, (2008)**, *Comportement organisationnel et conception du travail des jeunes à faible capital scolaire : proposition d'une typologie.*
- [20] **Eicher J. C., (1979)**, *Education et réussite professionnelle-Economie de l'éducation*, *Economica*, 1979
- [21] **Engström, B. Holmlund et A.S. Kolm, (2001)**, *Optimal Taxation in search equilibrium with home production*, Working paper, Uppsala University
- [22] **Freeman R. B., (1976)**, *The Overeducated American*, New York, NY: Academic Press.
- [23] **Fu & Vincent, (1998)**, *sg88: Estimating Generalized Ordered Logit Models*, *Stata Technical Bulletin* 44: 27-30. In *Stata Technical Bulletin Reprints*, vol 8, 160-164. College Station, TX: Stata Press
- [24] **Gourieroux C., Monfort A., Renault E., Trognon A., (1987)**, *Generalised Residuals*, *Journal of Econometrics*, 34(1/2), 5(32)
- [25] **Grogger J, (1996)**, *School Expenditures and Post-Schooling Earnings : Evidence from High School and Beyond*, *The Review of Economics and Statistics*, Vol. LXXVIII, n°4, pp.628-637
- [26] **Heinrich, G. et Hilderbrand V., (2001)**, *Public and Private Returns to Education in the European Union - An appraisal*, European Investment Bank, Luxembourg
- [27] **Hurlin C, (2003)**, *Econométrie des Variables Qualitatives*, Polycopie de cours, Maîtrise d'Econométrie Université d'Orléans, 143 p
- [28] **Jeroen Smits (2003)**, *Estimating the Heckman two-step procedure to control for selection bias with SPSS*, (<http://home.planet.nl/~smits.jeroen>)
- [29] **Laing D., Palivos T., Wang P., (2001)**, *The Economics of new blood*. Mimeo, Louisiana State University
- [30] **Lemistre Philippe, (2000)**, *Evolution de la valeur des diplômes et endogénéité*, LIHRE, Toulouse, France, note n° 325, Septembre 2000
- [31] **Mincer J., (1974)**, *Schooling, Experience and Earnings*, Columbia University Press, New York.
- [32] **Nauze-F. Emmanuelle et Tomasini Magda, (2002)**, *Diplôme et insertion sur le marché du travail : approches socioprofessionnelle et salariale du déclassement*, *ÉCONOMIE ET STATISTIQUE* N° 354
- [33] **N'gratier Antoine, (xxxx)**, *Employabilité des jeunes en Côte d'Ivoire*, mémoire de DEA, Université de Cocody.
- [34] **OCDE, (1995, 2001)**, *Perspectives de l'emploi*, Paris, OCDE

- [35] **OCDE**, (1995, 2001), *Evolution des taux de chômage, d'emploi et de participation par âge en France (pop. Masculine)*, OCDE
- [36] **Porath Ben E.**, (1967), "The production of human capital and life cycle of earnings", *Journal of Political Economy*, 75, pp. 352-365
- [37] **Sargent, T. et L. Ljungqvist**, (1998), *The European unemployment dilemma*, *Journal of Political Economy*, 105, pp. 514-550.
- [38] **Sargent, T. et L. Ljungqvist**, (2002), *The European unemployment experience*", Working paper IZA.
- [39] **Veronique Simonnet et Valerie Ulrich**, (2002), *La formation professionnelle et l'insertion sur le marché du travail : l'efficacité du contrat d'apprentissage*, *ÉCONOMIE ET STATISTIQUE* N° 337-338, 2000 - 7/8
- [40] **Vincens Jean**, (1998), *L'insertion professionnelle des jeunes, quelques réflexions théoriques, formation-emploi*, n°61, CEREQ, France, 1998
- [41] **Williams Richard**, (2006), *Generalized Ordered Logit/ Partial Proportional Odds Models for Ordinal Dependent Variables*. *The Stata Journal* 6(1):58-82
- [42] **Woubou Hugues Nérée**, (Octobre 2006), *Genre et Marché du travail au Cameroun*, Mémoire de Master 2 de statistique Appliquée, Ecole Nationale Supérieure Polytechnique

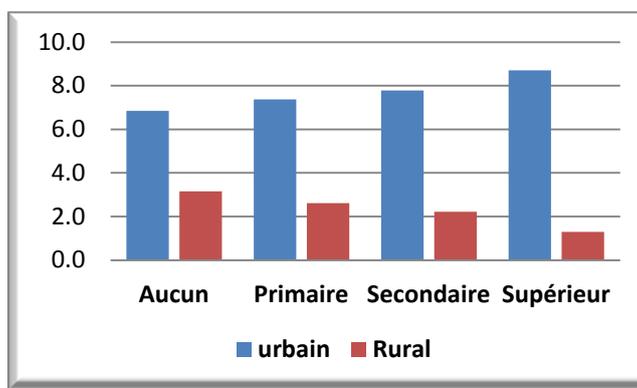
ANNEXES

Graphique 11 : Répartition (en %) des jeunes selon le niveau d'instruction le plus élevé



Source : ENSEA, ESES10, nos calculs

Graphique 12 : Répartition (en %) des jeunes par niveau d'instruction selon le milieu de résidence



Source : ENSEA, ESES10, nos calculs

Tableau 4 : Estimation du modèle probit binaire, coefficients, effets marginaux
Variable expliquée : Situation des jeunes face à l'emploi

Variables	Modalités	Coefficient	P_value	Effet marginal
Sexe	Femme	Référence		
	Homme	1,043	0,000	0,173
Milieu	Rural	Référence		
	Urbain	-0,275	0,015	-0,043
Nationalite	Ivoirien	Référence		
	Etranger	0,588	0,000	0,083
Nbre de personnes/pièce	Moins de 3 personnes par pièces	Référence		
	Plus de 3 personnes par pièces	-0,163	0,082	-0,027
Lien de parenté	Chef de ménage	Référence		
	Epoux (se)	-1,092	0,000	-0,269
	Autres liens	-0,785	0,000	-0,128
	Aucun lien	-0,087	0,744	-0,015
Niveau d'instruction	Aucun	Référence		
	Primaire	-0,345	0,003	-0,07
	Secondaire	-1,102	0,000	-0,30
	Supérieur	-2,398	0,000	-0,76
Tranche d'âge	15-19 ans	Référence		
	20-24 ans	0,264	0,028	0,042
	25-29 ans	0,190	0,167	0,030
	30-35 ans	0,034	0,823	0,006
Occupation du chef de ménage	Aucune occupation	Référence		
	Travaille dans le secteur Informel	0,552	0,000	0,075
	Personnel de service	0,087	0,527	0,014
	Agriculteur	0,370	0,016	0,055
	Fonctionnaire	0,370	0,011	0,052
Mode de recherche d'emploi	Relation personnelle	Référence		
	Directement auprès de l'employeur	0,842	0,000	0,091
	Auto-emploi	2,463	0,000	0,220
	Autres modes	-2,156	0,000	-0,696
Constante		0,98	-----	-----
Log vraisemblance = -531.1093 ; pseudo R2 = 0,3978 ; Prob > chi2 = 0.0000				

NB : Les coefficients et les effets marginaux en gras ne sont pas significatifs au seuil de 5% au vu de leurs p_value respectifs qui sont supérieurs à 5%. Ils ne sont donc pas interprétables.

Tableau 5 : Estimation du modèle logit ordonné généralisé, coefficients, ratios de chances et effets marginaux.

Variable expliquée : Revenu mensuel

Variables	Modalités	Coeff	Odds-ratio	P_value	Effets marginaux (discrets)		
					<= 36000]36000 – 80000]	> 88000
Sexe	Femme	Référence					
	Homme	0,836	2,307	0,001	-0,14 *	0,10 *	0,03 *
Nationalité	Ivoirien	Référence					
	Etranger	-0,445	0,641	0,063	0,07	-0,05	-0,02
Niveau d'instruction	Aucun	Référence					
	Primaire	0,867	2,38	0,001	-0,17 *	0,20 *	0,05 *
	Secondaire	1,052	2,862	0,003	-0,21 *	0,15 *	0,06 *
	Supérieur	3,157	23,501	0,000	-0,66 *	0,21 *	0,44 *
Expérience professionnelle	< 1 an	Référence					
	1 à 2 ans	-0,353	0,703	0,236	0,06	-0,04	-0,01 *
	> 2 ans	-0,108	0,898	0,720	0,02	-0,01	-0,01 *
Catégorie socio professionnelle	Cadre administratif	Référence					
	Employé	-1,136	0,321	0,086	0,15 *	-0,10	-0,05 *
	Manœuvre	-1,865	0,155	0,008	0,21 *	-0,13 *	-0,08 *
	Propre compte	-2,120	0,120	0,002	0,31 *	-0,23 *	-0,08 *
	Apprenti / Aide Familiale	-3,788	0,023	0,000	0,42 *	-0,31 *	-0,11 *
Nombre d'employés de l'entreprise	Auto-emploi	Référence					
	2 - 10 pers	0,225	1,252	0,435	-0,04	0,03	0,01
	11 - 50 pers	0,539	1,714	0,314	-0,10	0,07	0,03
	>= 51 pers	0,590	1,804	0,032	-0,10 *	0,08 *	0,03
Inverse de Mills		-1,222	0,294	0,003	0,20 *	-0,15 *	-0,05 *

Log vraisemblance = -789,73415 ; Pseudo R2 = 0,2955 ; Prob > chi2 = 0.0000

NB : Les modalités en gras sont celles qui violent l'hypothèse de parallélisme à la fin de la régression. Les valeurs en gras sont celles obtenues pour la première régression binaire (cette régression binaire concerne seulement ceux qui ont un revenu mensuel inférieur ou égal à 36000 FCFA). Pour les autres modalités des autres variables par contre, ces valeurs sont identiques quelle que soit la régression binaire car elles ne violent pas l'hypothèse de parallélisme.

(*) indique les effets marginaux qui sont interprétables (significatifs à 5%).

TABLE DES MATIERES

SOMMAIRE	1
SIGLES ET ABBREVIATIONS	3
LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES	4
INTRODUCTION	5
<i>Chapitre 1 : Cadre conceptuel et brève revue de littérature</i>	7
1- <i>Notion de capital humain et insertion sur le marché du travail</i>	7
1-1- <i>Notion de capital humain</i>	7
1-2- <i>Notion d'Insertion professionnelle</i>	7
1-3- <i>Marché du travail</i>	8
1-4- <i>Emploi</i>	8
1-5- <i>Quelques indicateurs du marché du travail</i>	9
2- <i>Littérature relative au capital humain et à l'insertion des jeunes sur le marché du travail</i>	9
<i>Chapitre 2 : Données et aspects méthodologiques</i>	12
1- <i>Contexte et données</i>	12
2- <i>Aspects méthodologiques</i>	13
2-1 <i>Analyse descriptive</i>	13
2-2 <i>Spécification du modèle économétrique</i>	13
<i>Chapitre 3 : Situation économique des jeunes de la commune d'Aboisso</i>	17
1- <i>Population active</i>	17
2- <i>Les actifs occupés</i>	17
2-1 <i>Description des emplois des actifs occupés et niveau d'instruction</i>	18
2-2- <i>Taux d'emploi selon le niveau d'instruction</i>	20
3- <i>Situation de chômage des jeunes</i>	23
3-1- <i>Caractérisation du chômage des jeunes</i>	23
3-2- <i>Calcul des taux de chômage</i>	25
<i>Chapitre 4 : Résultats empiriques et perspectives</i>	28
1- <i>Rôle spécifique du capital humain dans la situation des jeunes face à l'emploi</i>	28
2- <i>Rôle spécifique du capital humain dans la formation des revenus mensuels des jeunes en emploi</i>	30
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS	31
REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUE	33
ANNEXES	36
TABLE DES MATIERES.....	40